

Approches des sciences humaines

Oral

Épreuve commune

Note la plus haute : 19

Note la plus basse : 02

Moyenne de l'épreuve : 10,99

L'épreuve orale « Approches des sciences humaines » est parvenue à sa troisième année d'existence. Elle a désormais pris sa place dans le paysage du concours et les candidat-e-s, dans leur grande majorité, l'ont abordée avec une aisance qui attestait leur fréquentation au long cours des œuvres au programme. Le jury a entendu avec un grand plaisir et un vif intérêt des exposés remarquables, qui mettaient en valeur, à partir d'une lecture précise et informée de l'extrait proposé, la culture, la curiosité et la disponibilité intellectuelle du candidat ou de la candidate. Aussi les observations critiques qui suivent ne visent-elles qu'à fournir quelques repères aux futures et futurs candidats afin qu'ils se préparent judicieusement et efficacement à l'épreuve.

Les candidats ont pour la plupart respecté les contraintes de l'exercice (rappelées par le jury au début de chaque oral) et construit un exposé en trois temps : situation de l'extrait, analyse, ouverture personnelle. Ils ont su adapter leurs exposés aux dimensions des extraits qui leur étaient proposés. En effet, dans la mesure où le jury n'attendait pas une explication linéaire du texte, il a tenu compte dans l'élaboration des sujets du statut spécifique et des modalités d'écriture des divers ouvrages au programme. Ainsi la fermeté conceptuelle et la densité discursive de Bourdieu permettaient de trouver dans une page de *Langage et pouvoir symbolique* une unité démonstrative suffisante pour la proposer au commentaire des candidat-e-s. En revanche, la pensée en mouvement de Daniel Arasse, déployée dans un discours oral et improvisé, passe par l'analyse d'exemples avant d'en arriver à la formulation d'une conclusion théorique ou méthodologique : plusieurs pages d'*Histoires de peintures* étaient donc nécessaires à la constitution d'un sujet capable d'inciter à la réflexion. Quant à l'essai d'Édouard Saïd, il recourt à des modes d'exposition différents selon les moments de la démonstration ; le discours est dense et fortement articulé sur des concepts dans l'introduction et les moments de transition ; plus descriptif et chargé d'exemples dans le cours des chapitres : la longueur des extraits de l'*Orientalisme* a donc varié en fonction de leur situation dans l'ouvrage. Quoiqu'il en soit, le jury a pu observer que la longueur de l'extrait n'était en aucun cas un handicap pour les candidats, mais qu'elle leur fournissait un appui supplémentaire pour construire leur exposé.

Il faut en effet rappeler que le jury attend une *situation* précise de l'extrait, à la fois dans l'économie générale de l'œuvre et dans le chapitre. Beaucoup de candidats se sont contentés de réciter une fiche de généralités sur l'œuvre et sur l'auteur, sans montrer la place du passage dans l'articulation d'une démonstration. Trop peu se sont rendu compte des conséquences pour leur analyse du fait que leur extrait faisait partie d'une introduction ou d'une conclusion, et, plus généralement, de sa situation dans l'architecture de l'ouvrage. Un passage de Jean Starobinski sur la flatterie invitait à montrer le jeu des renversements qui structure l'ensemble du chapitre ; interrogé sur un passage consacré à la fable, le candidat aurait dû être capable de résumer au moins sommairement l'ensemble du chapitre conduisant de la fable à la mythologie. En outre, particulièrement lorsqu'il y est invité, le candidat doit pouvoir faire référence à d'autres passages ou chapitres de l'œuvre au programme : il était ainsi judicieux de rapprocher les figures d'Usbek et d'Alceste, ou de renvoyer à l'analyse du style de Voltaire à propos de celle du style de Montesquieu. Ces lacunes sont d'autant plus regrettables qu'il suffisait le plus souvent de parcourir la page précédente pour préciser le point de la démonstration qu'occupait l'extrait proposé, ou de relire rapidement le début du chapitre pour en retrouver l'objet principal.

L'analyse du texte a généralement été bien menée, peu de candidat-e-s se contentant d'une paraphrase. Le jury a particulièrement apprécié les commentaires qui s'attachaient à mettre en relief le mouvement démonstratif et les procédés stylistiques de l'extrait : ainsi de l'usage des champs lexicaux chez Bourdieu ou du vocabulaire du dedans et du dehors chez Starobinski. Quelques candidats cependant n'ont pas pris en compte la spécificité du passage qu'ils avaient à commenter et ont préféré plaquer une idée générale de l'œuvre : l'influence de la psychanalyse s'est trouvée ainsi constamment rappelée à propos du *Remède dans le mal*, même là où elle n'était pas en jeu. Le même manque de discernement a grevé l'analyse d'extraits du *Deuxième sexe* de pesantes considérations sur l'influence de l'existentialisme sartrien sur Simone de Beauvoir. Selon la même logique d'extrapolation, une lecture imprécise du texte de Vernant a conduit à des formulations anachroniques qui constituaient de véritables contresens : ainsi lorsqu'on parle de « démocratisation du *savoir* » alors que Vernant met en lumière le processus de mise en commun d'une *sagesse* contenue dans des sentences inscrites sur des édifices publics.

Le jury a déploré le manque d'intérêt pour les mentions d'œuvres ou de personnages, fictionnels ou historiques, figurant dans les extraits proposés. Faut-il rappeler que s'impliquer dans la lecture d'un ouvrage de savoir et de réflexion conduit nécessairement à s'informer sur les faits, les lieux, les personnages, les titres d'œuvres, voire les mots et les notions qui s'y rencontrent ? Comment ne pas avoir eu la curiosité de chercher qui étaient Olympe de Gouges, Sappho ou Raymond Lulle ? C'est d'autant plus surprenant qu'internet offre aujourd'hui ces informations au lecteur le plus pressé. Il

fallait aussi s'être muni de traductions, même sommaires, des termes grecs qu'utilise Vernant dans les *Origines de la pensée grecque* comme autant de notions-clés de sa démonstration. Quant à la notion de mythe, dans la mesure où elle était convoquée par quatre des auteurs du programme – Vernant, Beauvoir, Starobinski et Said –, elle aurait dû faire l'objet d'une attention précise permettant de rendre compte des spécificités de ces diverses approches. Or les candidats ne pouvaient opérer de rapprochements fructueux entre les œuvres que s'ils s'étaient préalablement livrés à de tels parcours transversaux.

L'épreuve ne vise pas à juger de l'érudition des candidat-e-s, mais elle suppose des connaissances de culture générale, notamment à propos des références des textes eux-mêmes. Il est surprenant qu'un candidat ne maîtrise pas le vocabulaire de Bourdieu, au point de ne pouvoir nommer l'*habitus*, ou qu'un autre n'arrive pas à citer l'Empire ottoman à propos d'un extrait dans lequel Said explique que l'Orient est entré dans l'histoire au moment de la Première Guerre mondiale. De même, on aurait aimé que la différence entre sociologie et anthropologie pût être définie à propos d'un passage de *Langage et pouvoir symbolique* où Bourdieu utilise le vocabulaire anthropologique pour décrire une situation française. D'un point de vue plus général, que la plupart des textes s'inscrivent dans un horizon disciplinaire particulier et dans un processus de recherche *scientifique* semble une question négligée par nombre de candidats alors même que celle-ci se situe au centre de l'épreuve. Les candidat-e-s n'avaient qu'une vue très approximative du structuralisme ou, plus largement, des grandes tendances de l'histoire et de l'épistémologie des sciences sociales au XX^e siècle. Là encore, si le jury n'attend pas que tous soient des spécialistes de ce type de débat, il n'en demeure pas moins qu'il les évalue aussi sur leur capacité à situer les auteurs au programme dans les débats intellectuels de leur temps, d'une part, et dans l'usage qui en est fait aujourd'hui, de l'autre. La portée des ouvrages qui sont donnés à étudier joue en effet un rôle décisif dans la manière de les lire, de les comprendre et de les apprécier aujourd'hui.

Les commentaires entendus à propos des textes de D. Arasse ont été dans l'ensemble plutôt décevants. Les candidats ont très souvent mis en avant la « subjectivité » de l'auteur, opposée à l'objectivité des ouvrages savants, d'historiens de l'art tel qu'Ernst Gombrich. Cette notion de subjectivité, mal maîtrisée, a donné lieu à des glissements réducteurs : ainsi, la prise en compte, pertinente, du caractère oral des analyses proposées dans le cadre d'émissions de France Culture, a conduit à assimiler abusivement la présence sensible de l'historien s'exprimant à la première personne (« je pense », « je crois ») à un manque d'objectivité, voire de scientificité. Or ce n'est pas parce que D. Arasse parle à la première personne que ce qu'il dit de la conception aristotélicienne de l'espace chez Alberti ou de la tradition des coffres de mariage au XVI^e siècle en Italie n'est pas objectif ou savant. Par ailleurs, la distinction qu'il opère régulièrement entre « voir » et « regarder » ne saurait faire de lui l'adepte d'une méthode naïve, refusant la connaissance savante. Une telle appréciation est démentie non seulement par la teneur des émissions retranscrites dans cet ouvrage, mais encore par les ouvrages très érudits publiés par D. Arasse, tels que *Le Détail. Pour une histoire rapprochée de l'art* ou *L'Annonciation italienne. Une histoire de perspective*. Les stratégies didactiques et heuristiques de l'historien ne doivent pas être confondues avec un épanchement naïf et une libre expression de sa subjectivité. Le jury, qui a tout à fait conscience que l'analyse de textes relevant de l'histoire de l'art n'est pas *a priori* un exercice familier aux candidats, n'attendait pas de ceux-ci de vastes connaissances sur l'art européen du Moyen Âge à nos jours, ni une maîtrise parfaite de tous les courants de l'historiographie et de l'iconographie. Il entendait que le texte soit *lu* et remplacé dans l'économie générale de l'ouvrage concerné, avec l'appui des peintures reproduites dans le cahier central. Il est étonnant qu'une candidate ait fait de Duccio un artiste du XV^e siècle alors même qu'elle commentait le passage où Arasse montre explicitement que les spécialistes de Duccio ont proposé des interprétations inadéquates en appliquant à ce peintre encore « médiéval » des catégories relevant de l'esthétique de la Renaissance : un rapide coup d'œil sur le cahier central des illustrations lui aurait permis au cours de sa préparation de vérifier que Duccio a vécu au XIV^e siècle. Or la plupart des candidats ont semblé peu se soucier de regarder attentivement les œuvres discutées par l'historien d'art, et ont commenté les extraits proposés à leur réflexion en occultant la question du type de regard que l'on peut poser sur les peintures concernées (regard naïf ou savant, éléments visibles par tous ou simplement suggérés, rôle de l'indice, du détail, de la trace, etc.). Il y a lieu toutefois de louer quelques candidats dont la culture artistique et littéraire, mobilisée avec un esprit d'à-propos et sans parade, a permis de livrer une réflexion riche et concrète, aux antipodes de la représentation abstraite accrochée à quelques « idées-clefs » caractéristiques de l'auteur. Ainsi de cet étudiant qui, à propos des réflexions de Daniel Arasse sur l'invention de la perspective en Italie au XV^e siècle, a appuyé son exposé sur l'exemple d'une peinture médiévale (mentionnée par Hubert Damisch dans son très bel essai, *L'Origine de la perspective*) représentant un paysan en train de biner « maladroitement » son champ, selon un sens de la spatialisation aujourd'hui ressenti comme « primitif » en raison de l'illusion rétrospective du regard moderne, habitué aux constructions en perspective. D'un point de vue plus global, les meilleures prestations ont été fournies par des candidat-e-s qui ont su rendre compte de la méthodologie de D. Arasse, ayant saisi qu'elle repose sur un rapport dialectique entre acuité du regard (non pas naïf, mais libre de toute projection *a priori*), connaissance du contexte culturel, philosophique, historique et religieux des œuvres analysées, et usage maîtrisé et critique de l'iconographie.

À quelques exceptions près, néanmoins remarquables, l'*ouverture personnelle* est restée le point faible de la plupart des prestations. Rappelons qu'il n'est pas attendu du candidat qu'il formule une opinion ou esquisse de vagues analogies avec les autres œuvres au programme, mais assume un point de vue personnel, et s'engage véritablement. Il s'agit pour chacun de montrer sa capacité à s'appropriier les analyses et les notions fournies par le texte pour conduire sa propre réflexion sur des sujets qui lui sont proches et qui l'intéressent. Or, cette partie importante de l'exposé, qui doit ouvrir le dialogue avec le jury, est le plus souvent devenue un passage obligé, rapidement traité, une simple conclusion à l'analyse du texte. Le jury a pu observer que les prestations les plus réussies énonçaient clairement la perspective dans laquelle elles se situaient : soit une confrontation du propos avec le monde actuel ou l'expérience personnelle ; soit le prolongement de l'analyse proposée par le recours à la lecture des autres ouvrages du programme (ou d'autres passages de

l'ouvrage directement concerné) ; soit une réflexion critique sur le texte, étayée par des références extérieures. Telle candidate, observant que Beauvoir reprochait aux femmes leur passivité et leur immobilisme, a montré quel éclairage pouvait apporter sur cette situation apparemment bloquée l'analyse bourdieusienne de la collaboration des dominés à leur propre domination, pour souligner en conclusion la valeur émancipatrice de la prise de conscience des mécanismes de la domination. Telle autre a choisi de confronter les causes que donne Beauvoir de la passivité féminine – manque d'éducation, dépendance économique, sujétion à la maternité – aux conditions actuelles de la vie des femmes, pour montrer les progrès accomplis par celles-ci dans l'égalité et la maîtrise de leur destin, et les freins que constituent encore les contraintes économiques et les préjugés idéologiques. Un candidat a entrepris de s'interroger sur la validité de la méthode de Vernant, qui transforme en causalité la contemporanéité de deux phénomènes d'ordres différents : la naissance de la cité démocratique et l'émergence de la raison ; il observe que Jacques Rancière, dans *Le partage du sensible*, établit une influence réciproque entre l'organisation politique et les arts ; que D. Arasse lie l'histoire de la perspective au renouveau politique de Florence ; que Tzvetan Todorov, dans *Éloge du quotidien*, montre que le nouvel ordre social aux Pays-Bas se manifeste en peinture par la prédilection pour les scènes domestiques, les scènes de genre et les portraits de groupe ; et il conclut sur la valeur heuristique d'une telle démarche. Ces exemples ne doivent pas être lus comme des modèles proposés à l'imitation des futurs candidats pour traiter cette troisième partie de l'exposé, à laquelle le jury entend conserver dans une très grande liberté. Ils ne sont mentionnés que pour inviter les candidats à prendre conscience de ce qu'ils entendent faire de cette dernière partie et à formuler clairement cette intention. Ils nous semblent en outre propres à faire entendre que, si le rapprochement avec d'autres œuvres du programme est parfois judicieux (ainsi à propos de l'analyse des femmes des milieux ouvriers chez Beauvoir et chez Bourdieu), il est regrettable que celui-ci soit souvent jugé indispensable, au risque de devenir très artificiel.

On a apprécié en revanche la prestation des candidats qui n'ont pas hésité à combiner lecture précise de l'extrait proposé et réflexion personnelle, notamment lors de la phase de *dialogue* avec le jury. Rappelons que le format même de l'épreuve fait de la plupart des questions posées des questions ouvertes, destinées à prolonger la discussion. Si le jury est en droit d'attendre des candidats qu'ils fassent preuve de curiosité et mobilisent leur culture générale pour nourrir leur réflexion, il n'attend pas de réponses prédéterminées. Trop souvent on ne s'engage qu'insuffisamment dans la discussion, et l'on manifeste par toute son attitude qu'on cherche à fournir des réponses susceptibles de convenir au jury. Rappelons que la phase de dialogue occupe plus de temps que l'exposé (15 mn contre 10 mn). Le jury attend donc qu'on prenne au sérieux le jeu des questions et des réponses, sans chercher à l'esquiver. Aussi ne saurait-il juger négativement le temps que prend le candidat ou la candidate pour entendre la question et y réfléchir un moment avant de donner sa réponse. Accorder une pleine considération aux questions posées et tenter d'y répondre de manière réfléchie et personnelle peut ainsi sérieusement rééquilibrer un exposé insuffisant. Nous avons maint exemple d'une amélioration de la note de l'exposé par la qualité de l'entretien. Aussi insistons-nous auprès des futurs candidats pour qu'ils restent mobilisés, ouverts et réactifs pendant toute la durée de l'épreuve, aucun moment n'étant plus décisif qu'un autre.